

Interventions de Michel JALLAMION au Conseil régional d'IdF
Séance plénière du Conseil régional d'Ile-de-France de septembre 2020

Intervention de Michel Jallamion sur la proposition d'un fond d'urgence ressources humaines pour l'emploi d'agents intérim dans les lycées franciliens

Madame la présidente, Madame la vice présidente, Mes chers collègues

Par ce rapport vous voulez mettre en place une solution conjoncturelle inefficace qui détricote l'emploi public régional par la création de 40 à 50 équivalent temps plein d'intérimaires pour remplacer le personnel des lycées touché par la crise sanitaire.

40 cela est peu. Les lycées ce sont 8 742 agents en 2019. La crise sanitaire nécessite selon les services RH 10 % de travail supplémentaire. Il faudrait donc non pas 40 mais 875 agents supplémentaires pour que le niveau de qualité soit gardé. Ajoutons à cela que l'intérim ne sera d'aucune utilité pour résoudre le problème des 10,5 % d'absentéisme, équivalent à 918 ETP, dont 44 % sont dus à des maladies longue durée , 12 % à des accidents du travail. Cela crée une charge de travail supplémentaire pour le personnel en poste qui à son tour augmente ce phénomène. Les 120 agents recrutés cette année sont donc une goutte d'eau face à ces problèmes.

D'autant que ces chiffres sont en augmentation de 2016 à 2019 : + 15,8 % de maladie longue durée. + 33 % d'accident du travail. Le problème du travail supplémentaire engendré par l'absence des 700 agents touchés depuis le début de la crise sanitaire surajoute à cela mais c'est bien ce problème dans sa globalité qu'il nous faut résoudre.

Première raison la pyramide des âges : en 2019 la moyenne d'âge dans les lycée était de 50 ans, 94 agents avaient entre 65 et 69 ans, 1 370 agents avaient plus de 60 ans . Au total ce sont près de 2000 agents qui vont bientôt partir à la retraite

Deuxième cause, la précarité : les agents gagnent en moyenne 1 073 euros et les emplois non titulaires sont en augmentation Depuis 2016 ce sont 362 titulaires de moins et 422 non titulaires en plus dont 368 sont sur des postes vacants. Les 60 emplois en plus masque en réalité une augmentation de la précarité importante. Votre sanctuarisation des emplois c'est du vent.

Au vu de ces éléments nous sommes sur la même position que le groupe AES qu'a exprimé notre respectable collègue François Demerval la commission : la COVID nécessite une brigade d'intervention de plusieurs centaines d'agents titulaires qui au vu de la pyramide des âges et des emplois vacants pourront être affectés dans les lycées au terme de cette crise sanitaire.

De plus les circonstances sus énoncées nécessitent un plan d'embauche à la hauteur des besoins.

Pour toutes ces raisons nous demandons le rejet de cette délibération qui ne répond ni à l'urgence de la crise COVID, ni aux besoins des lycées en sous-effectifs.